Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire,
Lors de la remise de la Légion d'honneur à Rémi Herment,

Samedi 28 septembre 2002, Conseil général de la Meuse

Gérard Longuet, ancien ministre, président du Conseil régional de Lorraine, sénateur de la Meuse,
François Dosé, député-maire de Commercy,
Jean-Louis Dumont, député,
Claude Biwer, vice-président du Conseil général, sénateur-maire de Marville,
Monsieur le préfet, Bernard Fitoussi,
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,
Mesdames et messieurs les conseillers généraux,

Mesdames et messieurs,

Très cher Rémi,

Je suis heureux de te revoir. Tu me fais un immense plaisir en m'invitant à présider à une cérémonie qui, je l'espère, résumera une partie de ta vie au service des autres, entouré de ta famille, de ton épouse, Chantal, de tes enfants et de tes petits enfants, de tes proches et de tes nombreux amis que je salue cordialement et chaleureusement.

Nous avons fait connaissance en octobre 1991 dans la ville-préfecture de l'Orne, Alençon, dont j'étais le maire. Nous inaugurions alors le nouveau site de l'entreprise Maximo dont Verdun est le berceau. Tu m'as soufflé ce jour-là l'idée de venir au Sénat. L'année suivante, je t'y rejoignais.

Le souvenir de toutes ces années partagées à la Haute Assemblée me touche profondément. Nous siégions dans l'hémicycle ensemble, dans les travées du Groupe de l'Union centriste, juste l'un derrière l'autre. Mais toi devant ! J'appartenais certes à la Commission des finances et Rémi à celle des affaires économiques et du Plan, mais les occasions de rencontres et de débats étaient fréquentes.

D'emblée, j'ai apprécié la chaleur de ton contact, ton solide bon sens de nos provinces, la justesse de tes analyses, la force de tes convictions ta foi, et la fidélité de ton amitié. Je m'étais promis, si l'occasion s'offrait à moi, de te témoigner un jour de l'amitié sincère que je te porte. Et cette occasion tu me l'as offerte, dans ta Meuse natale. Merci à toi Rémi et à vous tous de me procurer cette joie profonde et sincère.

Le sens de l'histoire et la force des racines

La Meuse a une longue histoire, aux origines même de la préhistoire. Et cette histoire ne l'a guère épargnée. La première guerre notamment la ravage et la meurtrit. Le sens de l'histoire, la fierté des traditions sont les échos de ce terrible

conflit. Et le pragmatisme l'écho de tes racines terriennes.

Agriculteur, tu t'engages très tôt dans le syndicalisme agricole. Tu fondes, à ton retour d'Algérie, l'Union laitière de la Meuse qui s'étend rapidement à tout le département et élargit son activité à la protection sanitaire des cheptels. Cet amour de la terre te porte à siéger dans les instances de la profession, comme la MSA ou le Crédit agricole. Tu exerces les fonctions de vice-président de la Chambre d'agriculture de 1970 à 1976.

La politique te surprend, très tôt. Alors que tu combats en Algérie, tu es élu conseiller municipal à l'âge de 24 ans, à la faveur d'une élection partielle. La politique te saisit, et l'engagement local prolonge très vite l'action syndicale. Plus que jamais, ton combat est attaché à l'équilibre de la ruralité et au maintien d'activités et de services dans les zones rurales.

Maire de Saint Benoît en Woevre, 9 ans plus tard et conseiller général, tu œuvres résolument à la définition de structures et de périmètres de développement plus efficaces. Tu optes alors pour la " fusion-association " des communes qui respecte l'identité de la commune et la gestion de proximité – et tu mènes à bien ce formidable pari. Rares sont en effet en France les exemples de " fusion-association ". Et pourtant tu défies et surmontes pesanteurs et difficultés, et les sept communes s'associent librement. Maire de la nouvelle entité, Vigneulles-les-Hattonchatel, les électeurs approuvent ton choix et te renouvèleront leur confiance 22 ans durant, jusqu'en 1995.

Par ta connaissance du terrain, tes liens avec les élus, les plus hautes responsabilités locales te sont confiées : la présidence de l'association départementale des maires, de 1978 à 1984, le mandat de conseiller régional en ta qualité de parlementaire, le mandat de conseiller général pendant 30 ans, de 1970 à 1998. La présidence du Conseil général de la Meuse enfin, en 1982. Tu portes alors le grand mouvement de décentralisation dans ton département. Et cette présidence, tu l'exerceras 16 ans, jusqu'en 1998, preuve de la confiance de tes pairs.

Cette confiance, ils te l'expriment à nouveau aujourd'hui, à l'occasion de cette remise de la Légion d'honneur, en nous accueillant si chaleureusement dans cet Hôtel du département, dont tu fus l'initiateur et qui associe construction nouvelle et restauration d'un ancien édifice.

Acteur privilégié de la décentralisation

" Je suis au contact quotidien du réel, de la mesure, des aspirations saines. Je regrette tout ce qui est fumeux, prétendument intellectuel, incompatible avec le pragmatisme qui m'inspire " dis-tu.

Tu entres au Sénat en 1974, à l'âge de 42 ans, un âge jeune pour la Haute Assemblée. L'expertise de cette Assemblée des Grandes communes de France te séduit comme son engagement résolu dans la modernisation administrative de la France. Même si un regret demeure : que l'exécutif boude les travaux parlementaires. Tu siègeras 27 ans au Sénat jusqu'en 2001. Aujourd'hui tu es sénateur honoraire. Et c'est au titre du Ministère des relations avec le Parlement que tu as été promu dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Engagé sur le terrain et acteur privilégié de la décentralisation depuis les années 80, tu vois les lois se faire, le

mouvement se diffuser, prendre de l'ampleur. Et le Conseil général de la Meuse sera en pointe. Ainsi fit-il l'avance dans la réhabilitation des gendarmeries départementales pour améliorer l'état des locaux et des logements. Une belle initiative que je citerai encore : " Meuse 2015 ", qui symbolise à merveille ta démarche : le travail d'équipe, l'union des forces vives, des chambres consulaires, des élus … pour faire avancer et réussir ton département.

Cette démarche, je la souligne, car elle inspire les prochaines " Assises des libertés locales ", qui se tiendront sous l'égide de l'actuel gouvernement, à partir de la mi octobre. Celles de la Lorraine auront lieu en décembre. Ces assises lanceront le débat sur la décentralisation. Parmi les grands principes qui inspireront cette nouvelle étape de la décentralisation, je mentionnerai : le respect de l'autonomie financière des collectivités locales, le transfert des compétences au profit de toutes les collectivités, et pas seulement la Région, la ressource de l'expérimentation, tant dans le mode d'exercice des compétences que des transferts eux-mêmes.

Une vie politique exemplaire

La Meuse ressemble au département de l'Orne. Il est relativement peu peuplé et fut longtemps oublié des grandes décisions d'aménagement. Ce retard se comble peu à peu devant la détermination des élus locaux et de l'appui des pouvoirs publics. Des nombreuses réalisations à ton actif, je retiendrai notamment :

> Ton engagement en faveur de l'enseignement supérieur pour former et retenir les jeunes dans le département de la Meuse. Je pense à l'antenne universitaire de Bar-Le-Duc.
>
> Ton combat pour le désenclavement de la Meuse. Je pense à la gare TGV meusienne dont les travaux commencent.
>
> Le laboratoire de recherche sur les déchets nucléaires de Bure.

Enfin, Tu partages la sagesse des Anciens. Tu prépares ton retrait de la vie politique, sans heurts, sans rupture. Au milieu des années 90, tu renonces à solliciter le renouvellement de tes mandats, de la Mairie, du Conseil général et du Sénat. Tu t'effaces peu à peu, discrètement, pour assurer la relève politique de ton département. Rares sont les politiques à partager cette sagesse.

Réaliser le bien commun, faire triompher l'intérêt général, voilà les idéaux que partagent les hommes de bonne volonté. Et Rémi tu es de ceux-là.

Cher Rémi, en cet instant, je bénis la vie de m'offrir la joie d'être celui qui reçoit le grand honneur de t'introduire dans le premier Ordre national, celui de la Légion d'Honneur.

Rémi Herment,

Au nom du président de la République,

Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

–